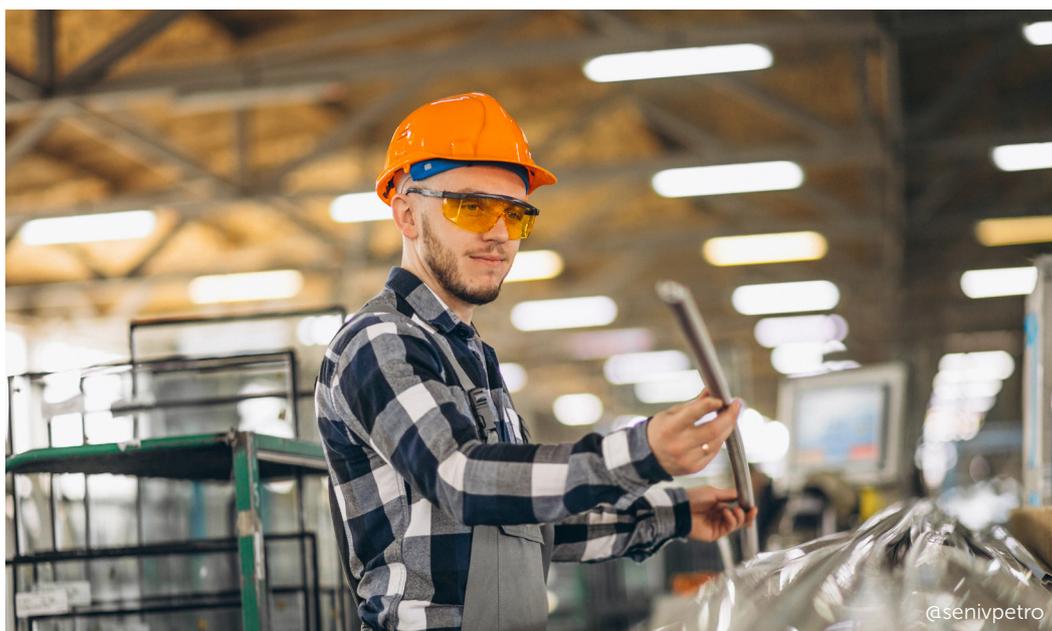


PLAN DE RELANCE

Pour un plan de relance durable

Afin de faire face à la récession économique, il est nécessaire, pour l'UNSA, de mettre en place un plan de relance par la demande qui réponde aux objectifs de reprise économique à court terme, de soutien aux travailleurs et ménages modestes ainsi qu'une réelle transition écologique.



① Une aggravation de la situation économique inédite

Malgré les mesures de soutien prises par le gouvernement durant le confinement (chômage partiel, fonds de soutien...), la France entre dans une profonde crise économique. Selon les dernières prévisions, le PIB pourrait chuter d'au moins 8 % cette année. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A inscrits à Pôle emploi a augmenté de plus d'un million entre mi-mars et fin avril. En ajoutant les catégories B et C, en activité réduite, le nombre de personnes inscrites et tenues de rechercher un emploi dépasse six millions.

La fermeture et la faillite d'entreprises ou de petits commerces mais aussi des plans de licenciement sont presque inévitables. Par ailleurs, le ralentissement de l'économie mondiale a et aura des effets sur la demande étrangère adressée à la France. Pour permettre une reprise économique rapide, un plan de relance axé sur le renforcement de la demande est nécessaire, que ce soit à travers l'investissement ou la consommation des ménages.

② Relancer l'investissement grâce à l'État stratège

Concernant l'investissement, l'UNSA considère que l'état a un rôle majeur à jouer en tant qu'état stratège. Si nécessaire, il doit procéder à des nationalisations ou à des prises de participations publiques afin de sauver ou réorienter l'activité d'entreprises essentielles à la collectivité.

L'investissement public, où l'état conserve des compétences, sera également une clé pour relancer la demande des entreprises. Les collectivités locales auront aussi une fonction capitale pour relancer la commande publique. Ainsi les dotations publiques et la fiscalité locale devront être réexaminées. Par son pouvoir de régulation, l'état devra aussi user de la politique budgétaire pour soutenir le redémarrage de l'investissement privé. Par des incitations fiscales (crédits d'impôt...) et monétaires (subventions ou prêts avantageux via la Banque publique d'investissement par exemple), il devra provoquer un élan pour la relocalisation de certaines activités, notamment dans les domaines sanitaire et médical ou industriel (plan sur l'automobile et les véhicules électriques), pour la création d'entreprises innovantes ou le maintien d'activités indispensables économiquement et socialement dans les territoires.

À l'instar des investissements publics, ces incitations devront s'inscrire dans une relance de l'investissement favorable à une transition sociale, écologique et numérique. Le développement des énergies renouvelables, des transports propres et de la mobilité douce, comme de la rénovation des passoires thermiques, doit être accéléré.

Il ne faut pas non plus négliger l'échelon supranational, et en particulier européen, comme l'UNSA l'a rappelé à plusieurs reprises. Le plan de relance de l'Union européenne aura, à ce titre, un rôle double : aider les états membres, notamment les plus en difficulté, à relancer leurs économies et participer au maintien comme au renforcement de leur cohésion par une reprise économique coordonnée et équilibrée.